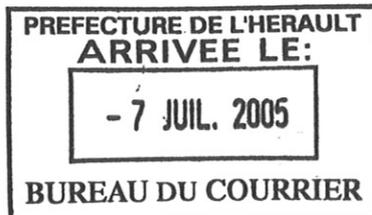


Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 18
Votants : 27
Date de la convocation : 28 juin 2005



N° 55

L'an deux mille cinq et le quatre du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. ELLUL, Mme ROMERO, M. OUSSET, Mme GARCIA, M. ROUANET, Mme DE HULLESSEN, Mme CARRETIER, M.M. CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mme BOUQUET, M. MORENO, Mme HARO, M. FEVRIER.

PROCURATIONS : M. CONTE en faveur de M. MUNOZ
M. ALLOUCHE en faveur de M. COMBE
M. SAUVAN en faveur de M. BOUISSEREN
Mme PETIT en faveur de M. MORENO
Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme ROMERO
M. ALBARIT en faveur de M. OUSSET
Mme POUZOLET en faveur de Mme DE HULLESSEN
M. BOUSQUEL en faveur de Mme HARO
Mme AZEMAR en faveur de M. FEVRIER

ABSENTES : Mmes FONS VINCENT, PETARD.

MOTION DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE PARIS

A L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE 2012

Rapporteur : Madame le Maire

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les Jeux Olympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de Juvignac est attachée,

Considérant que la ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques en 2012,

Considérant, qu'au-delà de la ville de Paris cette candidature concerne l'ensemble du pays,

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques à Paris en 2012 aura nécessairement des retombés positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par la commune en ce domaine,

Considérant que la commune de Juvignac souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet.

La commune de Juvignac apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2012 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Madame le Maire, à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire

A circular official stamp of the Municipality of Juvignac is partially visible on the left. It contains the text "MAIRIE DE JUVIGNAC" and "REPUBLIQUE FRANÇAISE". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "S. Sauvalle".

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 07 JUIL. 2005
et publication
le 07 JUIL. 2005